



## Description

- Production de viande de bison.
- Pâturage intensive.
- Besoins en temps de travail identiques aux vaches allaitantes.
- Investissements à long terme importants (clôtures, corral).
- Imprévus et risques (animaux sauvages).
- Accidents, pertes, difficultés de vente.

## Facteurs de production

Unité bison	1 ♀ + 2.5 petits + 1/15 ♂
Jeunes animaux	0.07 élevage et 0.65 vente
Travail	30 à 50 MOh / unité
Fourrages (conservé)	40 dt MS / unité
Charge au pâturage (selon situation)	1 unité / ha
Place d'étable	endroit abrité
Valeur UGB > 3 ans	0.8 UGB
< 3 ans	0.4 UGB

## Marché et produits commercialisés

- Viande exotique haut de gamme.
- Importation importante de viande produite de manière intensive (feedlots).
- Marché non réglementé ou protégé.
- Collaboration avec bouchers ou restaurateurs.
- Vente directe au consommateur.
- Viande maigre, pauvre en cholestérol.

## Conditions de démarrage

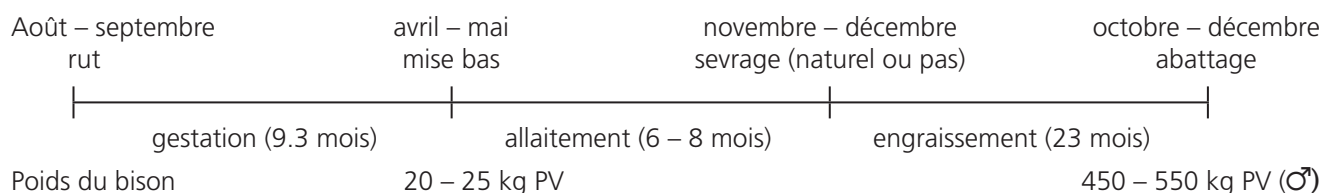
- S'informer sur les exigences de cette forme de garde.
- Autorisation de l'Office vétérinaire cantonal.
- Certificat de capacité.
- Clôtures (min. 2 m de haut) et installations de capture.
- Autorisation de l'aménagement du territoire.
- Organiser les parcs (pâturage intégrale, fauche des refus).
- Organiser l'abattage des animaux (permis de chasse).
- Organiser la commercialisation.



Source : Matthieu Muller, EPFZ.

## Organisation de l'élevage

- Détention en troupeau ou séparation du troupeau reproducteur de la remonte et des animaux d'engraissement (sur deux ans).
- Surface minimale de 0.5 ha (pour 5 animaux au maximum). 0.8 are pour chaque animal supplémentaire.
- Exclure les bosquets et les haies du pâturage.
- Prévoir un vermifuge régulier contre les parasites internes.



	Poids vif	Durée d'utilisation		
Reproducteurs ♂	700 - 1300 kg	3 à 10 ans* (consanguinité)	1 ♂ pour 15 ♀	52 % rendement à l'abattage
Reproducteurs ♀	550 kg	10 à 25 ans	0.8 petit / ♀ et an	1 <sup>ère</sup> mise bas à 33 mois

\* au-dessous de 3 ans si les jeunes femelles ne sont pas conservées pour la remonte du troupeau. Dépend du caractère du taureau.



## Marge brute

### Conditions de calcul

- 15 unités bisons sur 15 ha et sans abri.
- Nouvelles clôtures et installations.
- Troupeau stable avec 2.5 bisonneaux par mère.
- Vente de carcasse (+ commercialisation).
- Sans vente d'animaux d'élevage.
- Sans vente de trophée et de peaux.

### Prix de vente

Bisons (carcasse) : Fr. 16.- / kg poids mort  
 Animaux éliminés : Fr. 16.- / kg poids mort

### Investissements

Bison mâle adulte Fr. 4'800.- à 5'000.-  
 Jeunes animaux (1 à 2 ans) Fr. 3'000.-  
 Clôtures (par ha) 500 m à 40.- / m = Fr. 10'000.-  
 Système de capture (troupeau) Fr. 20'000.-  
 Bâtiments Fr. 0.- à 60'000.-



Source : Christian Lecomte, éleveur

	Unité	Quantité	Prix Fr.	Valeur Fr.
Animal d'engraissement	kg PM	178	16.0	2'850
Bison d'élevage éliminé	kg PM	20	16.0	320
Bison mâle éliminé	kg PM	7	16.0	112
<b>Prestations (produits)</b>				<b>3'282</b>
achat bison reproducteur	animal	0.014	5'000	70
concentré énergétique	kg	96	0.8	77
sel minéral	kg	2.3	2.0	5
sel	kg	63.5	0.46	29
vétérinaire, médicaments, accident				192
marquage auriculaire, SBA				15
<b>Total coûts spécifiques</b>				<b>388</b>
<b>MB (analogue à MC comptabilité)</b>				<b>2'894</b>
transport				50
<b>MB (planification de l'entreprise)</b>				<b>2'844</b>
herbe au pâturage	dt MS	60.0	16.10	966
foin ventilé	dt MS	40.0	44.10	1764
paille	dt MS	1.5	21.00	31
<b>Total fourrage grossier</b>				<b>2'761</b>
entretien des clôtures		1.5%	10'000	150
intérêt calculé	12 mois	4.0%	388	16
<b>MB</b>				<b>-83</b>
contributions				
SRPA	UGB		0	
animaux UGBFG	UGB	1.65	690	1139
<b>MB avec contributions</b>				<b>1'056</b>
Heures de main-d'œuvre	h	48		
dont travaux gén.	h	29		
dont travaux complém.	h	17		
dont commercialisation	h	2		
<b>MB avec contrib. / MOh total</b>				<b>22.0</b>
<i>procédé de travail</i>				<i>15 animaux</i>

## Documentation

- **Bisonhaltung in der Schweiz – Ist-Zustand, Erfahrungen, Perspektiven.** M. Muller. EPFZ. 2009.
- **Les nouveaux élevages : (autruches, sangliers, bisons, cerfs, lamas, etc.).** J.C Periquet. Paris : Rustica, 1997.
- **Artgemässe Bisonhaltung.** Tierärztliche Vereinigung für Tierschutz e.V. . 2004.
- **Le bison d'Amérique. Elevage, production & qualité de la viande.** J. Agabriel. INRA : Techniques & pratiques, 1998.

## Adresses utiles

- **Swiss Bison Association (SBA)** : Laurent Girardet, 1239 Collex-Bossy; Christian et Florian Plattner, 1580 Avenches.
- **AGRIDEA** : Michael Buchmann, 8315 Lindau.